

DÉPARTEMENT DE L'OISE

PLAN POMPIERS

Pour affirmer toute sa reconnaissance et son attachement profond aux valeurs de dévouements et de courage qu'incarnent les sapeurs-pompiers de l'Oise, mais aussi pour garantir un maillage des secours de qualité sur l'ensemble du Département, y compris dans les zones rurales, le Conseil départemental a décidé d'augmenter l'enveloppe allouée aux sapeur-pompiers pour réaliser des investissements importants dans les casernes.

Doter les pompiers de moyens inédits est une résolution du Conseil départemental de l'Oise, **premier partenaire financier** du

[Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Oise \(SDIS 60\)](#) 

En soutien aux **soldats du feu qui veillent sur les habitants de l'Oise**, le Conseil départemental s'est engagé dans un Plan Pompiers qui vise à rénover ou à reconstruire les casernes du département.

Cet effort financier est complété par **un soutien sans précédent pour l'achat de véhicules opérationnels** de dernière génération qui dote l'Oise des équipements les plus modernes de la région. Cette année, suite à la destruction de deux véhicules lors des feux de récoltes de 2019, deux nouveaux véhicules ont été achetés : un camion-citerne feux de forêts (CCFM) et un camion-citerne feux de forêts super (CCFS), celui-ci doté d'une réserve plus importante de 10 000 litres.

Le Conseil départemental plus que jamais conscient du caractère précieux de la mission des pompiers s'efforce de **maintenir la qualité de service proposée aux habitants**, notamment en zone rurale, où ils assurent plus de **80% des interventions**. Ces investissements viennent en complément de **l'enveloppe de 31 M€ allouée annuellement** pour le fonctionnement du SDIS par le Conseil départemental de l'Oise.

Le Département supporte également **les charges de personnel et réalise des investissements pour l'entretien des infrastructures, du matériel et des véhicules d'intervention**.